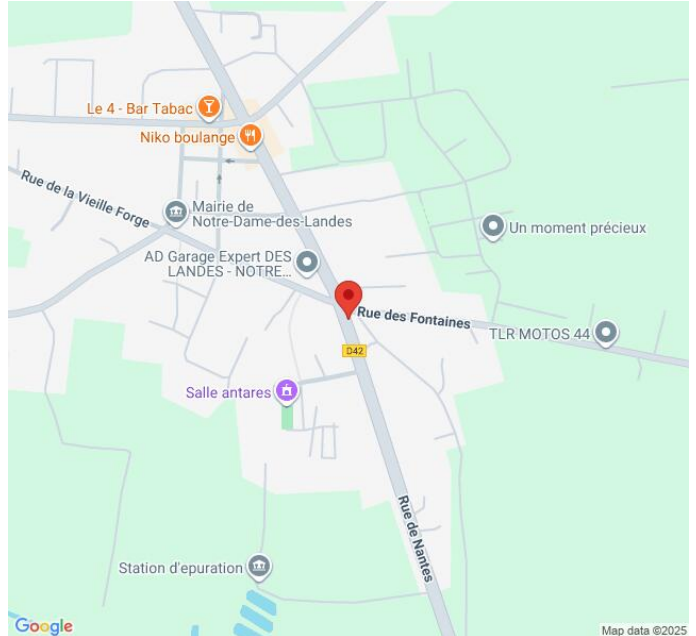


Le Calvaire

Notre-Dame-des-Landes

Plateforme en appareillage de pierres de taille avec un escalier central à 7 marches.
socle en pierres de taille orné d'une plaque portant l'inscription "LA PAROISSE de ND DES LANDES EN SOUVENIR de la MISSION 1953

Socle en béton portant une inscription
Croix simple en béton portant un christ en fonte.
Titulus portant l'inscription INRI



Situation

Au croisement de routes, Au coeur d'un bourg, Accès facile, Très visible, Propriété publique, Emplacement original
Angle de la rue de la Croix Perroche et de la rue des Fontaines
Le Bourg
44130 Notre-Dame-des-Landes

Datation

1903

Etat sanitaire

Bon

Orientation

Nord-Ouest

Matériaux

Granit, Ciment
Fonte

Histoire

Ce calvaire a été construit suite à la Mission de 1903. Des embarras dans les travaux ont freiné son achèvement, et il n'a été inauguré qu'en 1908. Les deux côtés du monument sont curieusement en pierres différentes, car d'un côté elles viennent de Vigneux de Bretagne (carrières du Buron et du Maroc) et de l'autre côté d'Héric. Ce calvaire connut deux rénovations : en 1933, le bois de la croix a été changé et le calvaire rénové inauguré lors de la Mission, le 26 novembre de cette année. Puis, après la guerre, toute la partie arrière fut refaite en béton et inaugurée le 25 décembre 1953. Les noms des donateurs qui se cotisèrent pour la restauration furent déposés à l'intérieur du Christ. A la construction du calvaire, l'on scella à l'arrière une très ancienne croix qui affecte la forme d'une croix de Lorraine en granit. Cette croix est connue sous le nom de « croix huguenote ». Le curé Bidet, fondateur de la paroisse, relate la fondation de cette croix : « Au temps des guerres de Religion, en Bretagne, les habitants de l'Epine conduisaient au point du jour leurs bestiaux sur la lande de la Primaudière, lorsqu'ils aperçurent le cadavre d'un chevalier (...) qui avait succombé la veille au soir. Les habitants de l'Epine, ne trouvant sur lui aucune marque de religion, en référèrent à leur curé, de Fay, qui leur conseilla, en attendant qu'on découvrit à quel parti il appartenait, de l'enterrer dans le lieu même avec ses armes, et d'élever sur sa tombe une croix de pierre. Ce qu'ils firent. » Les pierres dont furent faites croix et tombe viennent d'une carrière un peu au sud du bourg de Vigneux que les habitants appelaient « Roche ». La croix fut ainsi nommée « de pierre Roche », puis par contraction « Perroche ». Il apparut plus tard que le mort était un huguenot de la bande d'un certain Lancelot, qui tenait alors le Croisic, soit au XVI^e siècle encore, soit au commencement du XVII^e.

Commentaires, infos, contact ...

Croix signalée par Emmanuelle BORDON. Sources: BREIZH JOURNAL.